

Des laïques pour les funérailles : une bonne idée ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culte divin](#)

Date : 24 novembre 2009

Le diocèse d'Air-sur-l'Adour et de Dax, dont l'évêque est **Mgr Philippe Breton, a formé 124 laïques pour célébrer des funérailles dans le département des Landes.**

Le diocèse compte un peu plus de 120 prêtres en activité. Aujourd'hui, des Pastorales de funérailles composées de laïques [accompagnent](#) les familles en deuil et conduisent les funérailles **à la place**

des prêtres. La formation de laïques à la conduite de funérailles a débuté dans les années 1970 dans le Nord de la France. Le cardinal Jean-Pierre Ricard a implanté des pastorales des funérailles en Gironde en 2007 avant qu'elles ne soient initiées dans les Landes en 2008.

Le problème, c'est que cela ne permet pas à la famille et aux proches du défunt, pas forcément pratiquants, de savoir que les chrétiens peuvent intervenir en ce bas-monde pour les fidèles

défunts. L'un des fruits de la messe, c'est d'offrir le Sacrifice de Notre-Seigneur pour les défunts, qui, eux, ne peuvent plus rien pour eux-mêmes. Comme [l'indiquait](#) Benoît XVI à ce sujet :

"En union au Sacrifice eucharistique, **nous pouvons intercéder pour leur salut éternel**, et faire l'expérience de la communion la plus profonde, dans l'attente de nous retrouver ensemble, pour jouir à jamais de l'Amour qui nous a créés et rachetés."

Evidemment, on va me rétorquer que, sans prêtre, il faut bien se débrouiller. Mais le diocèse

de Dax a-t-il fait appel à des prêtres non diocésains ? Que ce soit les instituts Ecclesia Dei, comme les communautés nouvelles (Saint-Martin, Saint-Jean...) ?